

Recours du contrôleur de la circulation aérienne approuvé par le Tribunal fédéral - accusations rejetées

Genève, le 8 novembre 2019 - Le Tribunal fédéral a approuvé l'appel interjeté par un contrôleur de la circulation aérienne de skyguide, qui a ainsi été innocenté de toute accusation d'entrave par négligence à la circulation publique. C'est avec satisfaction que skyguide prend connaissance de cette décision du tribunal.

Le 15 mars 2011 à 12h40, à l'aéroport de Zurich, deux aéronefs ont reçu l'autorisation de décoller à un bref intervalle sur les deux pistes croisées 16 et 28. L'appareil roulant sur la piste 16 a décollé comme prévu, tandis que celui qui se trouvait sur la piste 28 a interrompu la procédure. Le contrôleur aérien impliqué dans l'incident, qui n'a provoqué ni dommages corporels, ni dégâts matériels, a spontanément signalé cet incident et a ainsi contribué à en éclaircir les circonstances.

Malgré cela, une procédure pénale a été engagée contre lui. En décembre 2014 et en avril 2016, il a dû comparaître devant le tribunal de district de Bülach pour entrave à la circulation publique et a été acquitté. Le ministère public a fait appel de cette décision et a renvoyé l'affaire devant la Cour suprême de Zurich. Cette dernière a déclaré le contrôleur aérien coupable en décembre 2018, lequel a fait appel de la décision devant le Tribunal fédéral à Lausanne.

Néanmoins cet acquittement réjouissant, skyguide est convaincue qu'il est nécessaire d'encadrer dans le droit suisse la culture de la sécurité "Just Culture" pratiquée dans l'aviation. Elle permet aux employés de signaler des erreurs sans craindre de conséquences disciplinaires, à condition qu'il ne s'agisse pas d'erreurs intentionnelles ou dues à une négligence grave. Grâce aux signalements volontaires, honnêtes et complets, l'organisation peut rapidement identifier des améliorations et prendre des mesures. Skyguide continue de soutenir et d'appliquer cette "Just Culture" afin de garantir la sécurité et l'efficacité des services de la navigation aérienne en Suisse à l'avenir.

skyguide
swiss air navigation services ltd
media relations
CH-1215 Genève 15

Contact:

phone: +41 22 417 40 08

e-mail: presse@skyguide.ch

internet: www.skyguide.ch

Avec 1500 collaborateurs répartis sur 14 sites, skyguide assure les services de la navigation aérienne en Suisse et dans les pays voisins. Environ 1,3 million d'avions civils et militaires sont guidés efficacement et en toute sécurité dans l'espace aérien le plus dense d'Europe. Skyguide dispose d'un bon réseau international et contribue à l'attractivité de la Suisse en tant que site économique grâce à des solutions innovantes et orientées clients. Basée à Genève, la société est détenue majoritairement par la Confédération suisse.
